

## Retraites

# La CIMR affiche une bonne mine en 2014

Une fois de plus, la Caisse interprofessionnelle marocaine des retraites (CIMR) s'en sort la tête haute. Le système de retraite complémentaire continue à assurer sa pérennité. En 2014, il étoffe sa réserve de prévoyance de l'ordre de 12,43% par rapport à 2013. D'année en année, le régime de retraite se distingue des autres élèves de la classe en crise. Une réussite dont se targuent d'ailleurs ses responsables. «Ces résultats nous donnent un baume au cœur», a commenté avec enthousiasme Khalid Cheddadi, PDG de la CIMR, vendredi dernier à Casablanca.

En 2014, le régime de retraites privé consolide sa bonne santé. De 2010 à 2013, il affichait une bonne mine alors que se révélaient au grand jour les dysfonctionnements des autres régimes : CMR, CNSS, le régime collectif d'allocation de retraite (RCAR). En 2014, la réserve de prévoyance de la caisse de retraites grimpe à près de 36 millions de DH, soit un taux de croissance de près de 64% au cours des 4 dernières

années, a tenu à préciser Khalid Cheddadi. Ce sont près de 3.974,78 millions de DH issus de l'excédent d'exploitation en 2014 qui ont été ainsi affectés à la réserve de prévoyance. Désormais, la réserve importante de la CIMR qui «traduit la santé du régime» couvre près de 9 années de prestations.

Les autres indicateurs du bilan s'apprécient également. Le nombre d'actifs cotisant au régime de retraite s'est bonifié de l'ordre de 3,75% au titre de l'année 2014 pour se situer à 315.595 contre 264.541 ayant droits. 675 nouvelles entreprises ont adhéré à la Caisse de retraites au profit de 6241 salariés. Le régime s'est lancé en parallèle dans «un effort de nettoyage de fichiers» qui s'est traduit par la radiation de 770 entreprises «n'ayant pas payé leurs contributions au cours des 3 dernières années». Le nombre d'entreprises adhérentes au régime se situe ainsi à 5870, en légère baisse de 1,6% par rapport à 2013. Le nombre total de salariés affiliés au régime de retraite

se situe dès lors à 580 136, soit un taux d'accroissement annuel de 2,84%. En 2014, ce sont 153 123 personnes qui ont bénéficié d'un total de pensions de retraites de la CIMR d'un montant de 41,3 milliards de DH.

Selon Khalid Cheddadi, «la CIMR s'en est sortie grâce à sa gouvernance efficace». D'ailleurs, selon des enquêtes réalisées par le régime de retraites, la CIMR bénéficie d'un taux de satisfaction de ses adhérents de l'ordre de 100%, notamment à Casablanca, Fès.

Malgré ses résultats probants, le régime de retraites poursuit ses efforts d'adhésion. Sur près d'un million de salariés du privé affiliés à la CNSS, seuls 315 000 sont également affiliés au régime complémentaire de la CIMR. Les responsables révèlent le manque à gagner. «Nous avons encore une marge de projection très large que nous comptons exploiter petit à petit», a conclu Khalid Cheddadi.

**Danielle Engolo**